

LES GRANDS-VENTS (ALGER)

Les secrets du parc Dounya

Le parc Dounya, poumon vert d'Alger, a-t-il été détourné de son objectif initial ? Le bétonnage prendra-t-il le dessus sur la verdure ? Tout porte à le croire, en considérant les péripéties qu'a connues ce parc. En dix ans, sa superficie a été pratiquement doublée et est passée d'une maquette à une autre. Son étendue varie entre 630 et 660 ha. Visite guidée dans le parc Dounya.

Meriem Ouyahia – la connaissance de l'opinion publique. Hadj A b d e r r a h m a n e , Plusieurs correspondances des expropriés ont été adressées aux autorités. L'une d'elle a été envoyée au ministre gouverneur du gouvernorat du Grand-Alger, Chérif Rahmani. Les héritiers y expliquent que la procédure d'expropriation de la loi n°91/11 du 27 avril 1991 et le décret n°93/186 du 27 juillet 1993 n'ont pas été respectés.

Plusieurs conventions sont signées au siège du ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire. Le premier entre le département de Chérif Rahmani et l'Etablissement des espaces verts d'Alger (Edeval) et la seconde entre l'Edeval et l'entreprise italienne, Les pépinières Michellini.

Ces deux contrats portent sur l'aménagement du parc des Grands-Vents et la plantation de 20 000 arbres et arbustes de diverses espèces sur une surface globale de 100 ha. A titre de rappel, le département de Rahmani a bénéficié d'un don italien de 5,9 millions d'euros. Celui-ci devait être réservé en partie à la réalisation d'un jardin à l'italienne, la plantation de 750 palmiers adultes washingtoniens, de 1 122 arbres adultes ainsi que de 18 600 plants de diverses espèces méditerranéennes livrés par la partie italienne, en l'occur-



Un second Club-des-Pins ?

rence l'entreprise Les pépinières Michellini.

Moins d'une année et demie plus tard, la société d'investissement Emirates International Investment Company (EIIIC) entre en scène par la grande porte. Le Conseil national de l'investissement, le 15 juillet 2007, lors de sa 33^e session, a donné son accord pour le projet de protocole d'accord concernant le développement du site Parc des Grands-Vents à Alger par cette société appartenant à la famille royale émiratie. Fait jusque-là inconnu, le site devrait abriter, en sus des espaces verts, une partie privative où seront érigées un ensemble de structures sans aucune relation «apparente» avec l'utilité publique. Parmi ces structures, palaces, tours de commerce, villas luxueuses et terrain de golf de 18 trous.

Les expropriés, au nombre de 600, relèvent que l'implantation de ce projet se situe à moins de deux kilomètres du Parc zoologique de Ben Aknoun, à moins de cinq

kilomètres de Bouchaoui et dans le prolongement presque, ou de ce qui en reste, de la forêt Bois-des-Cars. A ce titre, ils s'interrogent sur la portée réelle d'un tel projet.

«Je n'accepte pas qu'on m'enlève mon terrain pour un golf de 18 trous alors qu'on nous a interdit tout permis de construire depuis des décennies. Nous avons été coopératifs lorsqu'il était question de la rocade sud construite dans les années 80. Cela est un vrai projet d'utilité publique», a déclaré veuve Hadj Abderhamane, lors du sit-in des expropriés tenu mardi dernier sur leurs terrains.

Un parc aux superficies variables

Le parc Dounya est régi par le décret exécutif n°06-235 du 8 jourmada ethania 1427 correspondant au 4 juillet 2006 portant déclaration d'utilité publique, l'opération relative à l'aménagement du parc des Grands-Vents.

Selon ce décret, la superficie globale des biens immobiliers et/ou droits réels immobiliers

servant d'emprise à la réalisation de l'opération est de 630 ha située sur le territoire de la wilaya d'Alger et répartie entre les communes de Dely Ibrahim (210 ha), Ouled Fayet (143ha) et El Achour (277 ha). Or, dans la brochure de présentation de ce parc faite par l'EIIIC, il n'est plus question d'une superficie de 630 ha mais de 660. Ce chiffre est revu une seconde fois à la hausse sur le site internet de EIIIC pour atteindre les 670 ha. Le décret de juillet de 2006 stipule que les travaux à engager sont un parc naturel, un complexe métropolitain et une route express.

La consistance du complexe métropolitain n'est pas mentionnée. Selon l'EIIIC, sur son site internet, on apprend que «les espaces de loisirs ne manqueront pas avec un golf de 18 trous, un centre équestre, un circuit sportif ainsi que de nombreux sentiers de promenade à pied ou à vélo». Il est également question de la construction d'un ensemble d'unités résidentielles dans la partie nord

du parc sous la forme de deux villages à l'architecture méditerranéenne. Ces unités seront de densité moyenne, composées de bâtiments de deux ou trois étages. Elles seront desservies par un réseau de rues et de chemins.

Des immeubles résidentiels sur douze ou dix-huit étages seront bâtis, entourés de paysages et de terrains. Aux alentours, seront édifiées des villas d'un ou deux étages, entourées de jardins privés avec vue directe sur le terrain de golf. Des appartements de luxe, un hôtel de cinq, un complexe intégré de commerces et de loisirs seront aussi développés sur la partie est, incluant des galeries commerciales, de grands magasins, des restaurants et des lieux de loisirs tels qu'un multiplex de cinéma et un espace de jeux pour enfants.

Une école internationale sera construite en vue de répondre aux besoins éducatifs des familles qui vivront dans le Parc Dounya et sur ses zones environnantes.

Le projet de l'EIIIC prévoit le développement d'un nouveau centre de soins hospitaliers dans la partie nord du parc. Un complexe de bureaux pour médecins spécialistes et d'autres installations de soutien refléteront la qualité et le caractère original de ce nouveau développement.

Des espaces auxquels l'Algérien lambda n'y accèdera pas. «Pour nous, il ne s'agit ni plus ni moins que d'un second Club-des-Pins. Et point d'un projet d'utilité publique», conclut Redouane Hadj Abderrahmane.

M. O.

LE PLAN «MARKETING ENVIRONNEMENT 2008» LANCÉ HIER

Une vaste campagne de sensibilisation pour l'amélioration du cadre de vie

Une vaste campagne de médiatisation et d'information qui vise la sensibilisation aux problèmes environnementaux sera lancée dans le cadre du nouveau plan marketing environnement 2008.

F. Zohra B. - Alger (Le Soir) - Ce programme a été présenté, hier, par M. Cherif Rahmani, ministre de l'Aménagement du territoire de l'Environnement et du Tourisme.

Précisant que la mobilisation passe obligatoirement par la communication, le ministre dira

que l'Algérie est vouée à connaître, dans les prochaines années, un stress sur le plan environnemental qui devra être obligatoirement pris en charge. «Le malaise» du volet écologique sera notamment provoqué par le durcissement du contexte économique et l'arrivée de la nouvelle génération avec des exigences sur le plan de l'emploi et des besoins sociaux qui représentent autant de pression sur la ressource.

M. Cherif Rahmani a évoqué aussi les difficultés qu'induit un climat semi-aride. Il a été ainsi fait appel à des professionnels

en vue d'établir un plan d'action pour la protection de l'environnement. Le programme prévoit un vaste programme de sensibilisation en direction de l'opinion nationale. Seront ainsi ciblés les écoles, les mosquées, les clubs verts, les entrepreneurs, les industriels et les collectivités locales.

A cet effet, il a été mis en valeur l'action de proximité, des communes pilotes seront désignées. 500 clubs verts seront par ailleurs créés en vue de «booster» les actions d'information et de communication. Ceci alors qu'une cinquantaine de

maisons de l'environnement seront réalisées et 25000 écoles bénéficieront d'un programme d'éducation environnementale. Ce qui est déjà désigné comme un «mega programme» de management sera décliné en quatre actes qui concernent principalement la mise en réseau Dounia, le partenariat avec les entrepreneurs et les industriels et l'association de citoyens aux différentes actions. Intervenant pour sa part, le représentant de GTZ a déclaré que l'aide allemande concerne aussi le transfert technologique comme le travail plus

important concerne les actions de sensibilisation des citoyens qui sont intéressés par l'amélioration de leur cadre de vie.

Il est à noter que GTZ a financé la totalité du plan marketing lancé hier. Lors du lancement du programme, il a aussi été diffusé un film publicitaire qui assurera la sensibilisation sur les problèmes environnementaux à long terme. Ceci, alors que les sportifs Rabah Madjer et Nahida Touhami ont été désignés ambassadeurs de l'environnement pour l'année 2008.

F.-Z. B.